

ASSOCIATION DES CLUBS DE CRICKET DU SUD-OUEST

Siège social : Hôtel des Associations - 47160 DAMAZAN

BLEVINS  FRANKS
INTERNATIONAL TAX & WEALTH MANAGEMENT

Ligue Régionale Blevins Franks 2018 FORMULAIRE D'ENGAGEMENT & INSCRIPTION

Date limite de réception de toute inscription : 28 février 2018
Envoyer tous les documents concernant l'inscription au championnat au
Secrétaire Général d'ACCSO :
M BROWN Ian Le Bourg, 47120 Loubes-Bernac

NOM DU CLUB :

NOM DU PRÉSIDENT :

Adresse:

Tél.:

Email:

Nom du capitaine de l'équipe :

Tél.:

Email:

Nom du gestionnaire des matchs (Fixtures Secretary) :

Tél.:

Email:

- Joindre: 1 chèque bancaire de 125€ à l'ordre de « ACCSO » (frais d'inscription combinée à ACCSO 50€ et aux compétitions 75€)**

Je soussigné,, engage le club de, dont je suis le président élu, dans la Ligue Régionale Blevins Franks de 2018. Je m'engage à respecter et à faire respecter les règlements de ce championnat ainsi que ce Code d'Honneur, ce qui remplace tous les contrôles et pénalités administratives historiquement associés avec la Ligue Nationale de France Cricket:

1. En tant que club affilié à la FFBS, la cotisation sera acquittée pour l'année 2018 avant le début de la compétition.
2. Les équipes seront composées uniquement de joueurs qui ont une licence compétition 2018 et un certificat médical valable 2018, le tout conformément aux règlements de la FFBS.
3. Avant de présenter un joueur né en 2002, le club aura procuré et enregistré une permission parentale.
4. Un joueur né en 2003 pourra être présenté en équipe uniquement s'il est inscrit sur la liste Haut Niveau (HN) maintenue par la FFBS et approuvée par le Directeur Sportif de France Cricket.
5. Aucun joueur né après le 31 décembre 2003 ne sera présenté dans une équipe.
6. Les capitaines informeront les arbitres de la présence de tout joueur de moins de 19 ans le jour d'un match, afin que les directives ECB puissent être appliquées.
7. Un joueur qui participe à un match pour la part d'un club quelconque ne peut jouer pour un autre club dans la même compétition.
8. Chaque club nommera auprès du Manager des Arbitres au moins un arbitre, qualifié et dûment assuré et en possession d'une licence FFBS 2018.
9. Chaque club fournira un scoreur lors de chaque match, afin que les deux scorebooks soient maintenus tout le long de la rencontre.
10. Les capitaines assureront un rythme de 15 séries lancées par heure.
11. Après tout match, les arbitres et les capitaines complèteront les documents de base.
12. Les capitaines gagnants assureront la transmission du résultat dans les délais prévus, afin que le site Web régional soit mis à jour sans délai et dans l'intérêt de toute la communauté.

Je décharge les organisateurs et les arbitres de ce tournoi de toute responsabilité en cas de blessure à la tête subie par mes batteurs s'ils décident de ne pas porter de casque de protection.

Date:

Signature: